

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

Piscine'Pop'up ! Seven Nights to blues 2013 : « les enfants du blues », Programme de l'Ecole de musique, Nord Promotion Loisirs : du pain sur la palette... Le GIT...

page 15

Zoom

Semaine Bleue : vieillir et agir ensemble...

page 22

Brèves

Ville, quartiers et associations

page 24

Portrait

Daniel Wepierre : révéler les talents cachés...

page 29



Joyeuses Fêtes

À votre service



Agir dans l'intérêt général

En cette fin d'année 2012, l'équipe municipale et moi-même avons tenu à construire un budget qui ne renonçait pas à l'ambition que nous avons tous pour Saint-André : rester une ville de référence pour la qualité de vie dans la métropole lilloise.

Ainsi, nous n'avons pas renoncé à investir, et nous n'arrêterons pas. D'abord pour les enfants, en construisant une nouvelle restauration scolaire (école des Peupliers) et en choisissant les équipements dont les familles profitent le plus (sol souple pour aire de jeux). Contribuer à la qualité de vie de la jeunesse, c'est préparer l'avenir.

Ensuite pour la sécurité, en équipant la ville de caméras. Vous avez été nombreux à me faire part de votre demande d'ordre, et je ne peux accepter que certains d'entre vous pâtissent d'atteintes aux biens, à répétition. Assurer la sécurité des personnes et des biens reste bien entendu une mission de l'Etat, mais je considère que la commune doit apporter son aide et répondre aux légitimes attentes d'actions de proximité en la matière.

Nous déploierons donc un dispositif intelligent, technique et humain ; les implantations seront concertées, discrètes, changeantes. Bref, un vrai dispositif de prévention, d'aide à l'élucidation des crimes et délits, pour lutter contre l'impunité.

Toujours par souci de la qualité de vie nous choisissons également d'équiper les espaces publics de nouveaux éclairages, pour un investissement équivalent à celui des caméras (200.000€).

Enfin, la baisse annoncée du taux de taxe d'habitation pour 2013 n'est que justice, puisque les Andrésiens ont consenti un effort de gestion qui porte aujourd'hui ses fruits.

L'intérêt général ne commande pas d'être attentifs aux uns et sourds aux autres, généreux avec les uns et pas avec les autres : petite enfance, sécurité ou taxe d'habitation, nous agissons sur ce qui profite au plus grand nombre.

Maire de Saint-André
Conseiller général du Nord
1^{er} Vice-Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine

Site internet
<http://www.villesaintandre.fr>

Les services
Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.
Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.
Permanences juridiques

Mme Pascale Lahouste, adjointe en charge des affaires
juridiques, de l'administration générale et de l'état civil,
vous accueille les 2^e et 4^e mardis de chaque mois,
à partir de 16 h 15 au lieu de 16 h 45 en mairie.

Uniquement sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.
Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.
Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi
67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)
14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche
2 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"
1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bout" chou"
5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles
10 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 70 40.

Permanence de 9 h à 11 h 30.
Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos fleuri
50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale
16 rue de l'Eglise - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM
3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,
8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)
Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux
89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,
site : www.ief59.com

Dossier page 4



Saint-André :
contre la précarité

Agenda page 16



Spectacles, activités et concerts
pour tous les goûts

Éclats de vie page 20



Semaine de la solidarité

Zoom page 22



Semaine Bleue :
vieillir et agir ensemble...

Brèves page 24



Ville, associations
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
n° 139 - Novembre - Décembre 2012 - Tél. : 03 20 63 07 53
Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignot.
Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.
Mise en page : Agence Gribouille, contact@creagribouille.fr - Impression : La Monsoise
Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>
"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en dehors de l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr

Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
syndicat.initiative.saint.andre@9business.fr

Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

Saint-André : contre la précarité

La Ville Sympa...

Décembre et janvier sont synonymes de fêtes et de bonne humeur. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que, dans le même temps, cette période est aussi dure à vivre pour certaines personnes confrontées à des difficultés. Difficultés pour se loger, pour trouver un emploi, voire parfois même pour se nourrir. Comment peuvent-elles s'en sortir et quelles pistes leur donner afin qu'elles s'extraitent du cercle infernal de la précarité ? Ce dossier essaiera de donner quelques solutions pour trouver des issues à ces situations pénibles.



Un toit...

Un toit au-dessus de soi, c'est la première des priorités. Sans cela, difficile de faire des projets d'avenir. Un logement, c'est un lieu où l'on peut se sentir en sécurité, être à l'abri des intempéries, posséder des objets, et avoir un domicile officiel pour faciliter toutes les autres démarches (recherche d'emploi, aides diverses).

En cas d'urgence, il existe des solutions. Si vous vous retrouvez à la rue brusquement, ou que vous allez être expulsé, mieux vaut réagir immédiatement afin de ne pas entrer dans la spirale de marginalisation. Si vous n'avez pas de famille chez qui vous abriter, un hébergement d'urgence peut être fourni dans des centres spécialisés, en chambre d'hôtel, ou dans des associations spécialisées de type Emmaüs ou Armée du Salut.

Renseignez-vous auprès de ces services ou au CCAS de Saint-André (tél. 03 20 21 81 30).

Demande de logement

Le CCAS de Saint-André est chargé d'instruire les demandes de logements auprès des bailleurs sociaux. C'est donc là, au département logement, que vous devez déposer votre formulaire de demande. Vous y joignez la copie d'une pièce d'identité, ou, s'il y a lieu, d'une pièce attestant de la régularité du séjour sur le territoire national.

Une attestation d'enregistrement vous est remise ou envoyée dans un délai d'un mois : elle contient votre numéro d'enregistrement et la date de dépôt de votre demande, date à partir de laquelle part le délai au-delà duquel vous pourrez faire un recours amiable devant la commission de médiation du DALO (voir à côté).



Le Dallo

Le Droit au Logement Opposable est un dispositif mis en place en 2007. Le DALO bénéficie d'un cadre juridique qui concrétise la responsabilité de l'Etat à fournir un toit aux catégories de publics prioritaires.

Toute personne qui a effectué une demande de logement non satisfaite peut saisir une commission de médiation dans son département, voire un recours devant le tribunal administratif.

Le recours est ouvert aux personnes sous certaines conditions : être sans domicile, menacés d'expulsion sans relogement, hébergés dans une structure d'hébergement, logés dans des locaux impropres à l'habitation ou présentant un caractère insalubre ou dangereux.

Pour pouvoir saisir une commission de médiation, le demandeur doit :

- Être de nationalité française ou disposer d'un titre de séjour en cours de validité.
- Il ne doit pas être en mesure d'accéder par ses propres moyens à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir, et répondre aux conditions d'accès à un logement social.
- La commission de médiation doit être saisie au moyen d'un formulaire retiré en préfecture ou téléchargeable sur le site www.service-public.fr
- Un accusé de réception donne la date de départ du délai laissé à la commission pour se prononcer sur le caractère prioritaire de la demande.
- Le préfet dispose ensuite d'un délai de 3 à 6 mois pour faire des propositions de logement adapté aux besoins et capacités du demandeur.

Au-delà de ce délai un recours peut être envisagé devant le tribunal administratif.

... qui veut le rester !



La Ville Sympa...

Des aides...

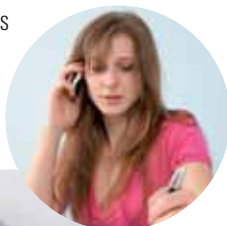
Une fois trouvé le logement, encore faut-il pouvoir en assurer les frais : pour donner un coup de pouce dans les premiers temps des aides existent :

- Le FSL : Fonds de Solidarité logement
- Le FSL du Nord peut accorder des aides :
 - Le financement d'un dépôt de garantie, le premier loyer, l'assurance du logement.
 - Le remboursement des dettes de loyers et charges comprises dont le règlement conditionne l'accès à un nouveau logement.
- L'aide du FSL tient compte bien entendu des revenus de toutes les personnes composant le foyer.



Le Loca-Pass

La garantie Loca-pass peut couvrir jusqu'à 18 mensualités de loyers et charges en cas d'impayés. En contrepartie, la personne bénéficiant de cette aide s'engage à rembourser les sommes avancées. L'avance loca-pass permet de verser le montant de la caution demandé par votre bailleur.



Aides pour les fluides

Il est possible d'obtenir une aide exceptionnelle pour faire face au règlement des factures d'eau, d'électricité et de gaz. Ces aides sous-entendent bien sûr des plafonds de ressources et des situations particulières.

Pour obtenir des détails, vous pouvez consulter le site www.service-public.fr ou vous renseigner auprès du CCAS.



Un travail...

Rôle du CCAS

Recevoir les Andrésiens à la recherche d'un emploi, les accompagner dans leurs démarches (aide au CV, lettre de motivation, recherche des offres d'emploi), les mettre en relation avec des employeurs potentiels, les aider à définir leur projet de formation, les orienter vers les structures adéquates : toutes ces démarches constituent l'essentiel de la mission du département insertion/emploi/formation du CCAS de Saint-André. Pour aider les demandeurs d'emploi, le département a mis en place 4 chantiers d'insertion avec des objectifs clairement identifiés :

- réinscrire dans une démarche d'insertion professionnelle des personnes qui sont éloignées de l'activité économique en leur donnant la possibilité d'accéder à un contrat (à durée déterminée) offrant une mise à l'emploi dans des conditions réelles, tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé et d'une formation adaptée.
- Apporter des prestations supplémentaires à la population en proposant avec ces chantiers, des services de proximité.

Le Plie

La convention d'objectifs et de partenariat établie avec l'association Alpes (Alliance pour l'Emploi et la Solidarité) a permis au CCAS de mettre en place le dispositif « Plie ». Ce dispositif s'inscrit dans un cadre politique de lutte contre le chômage et l'exclusion. Il donne la possibilité à un public cumulant souvent des difficultés professionnelles et sociales d'entreprendre un parcours d'insertion vers l'emploi et/ou la formation qualifiante. C'est la priorité à laquelle le CCAS s'engage.

Les séminaires (action financée par le Conseil général)

Avec le soutien financier du Conseil général, les séminaires « au fil de soi » encadrés par une psychologue et une socio-esthéticienne, s'adressent à un public en difficulté, essentiellement bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) et qui a besoin de retrouver une meilleure estime, une confiance en soi pour évoluer dans son avenir qu'il soit social et/ou professionnel.



Saint-André : contre la précarité

La Mission Locale - Métropole Nord-Ouest

La Mission Locale accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours en utilisant tous les outils de l'insertion socioprofessionnelle. La Mission Locale Métropole Nord-Ouest a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi et de lutter contre l'exclusion.

Elle vous propose de rencontrer un conseiller de l'une de ses antennes d'accueil. Elle intervient sur les questions concernant : l'orientation et la formation ; l'alternance ; l'emploi et la création d'entreprise ; la vie quotidienne : logement, santé et sport, culture et citoyenneté, mobilité...

Mission Locale Métropole Nord Ouest

Siège Social : 48, avenue de la Liberté à Lambersart

Antenne de Saint-André : 16, rue de l'Eglise,

Tél. : 03 28 38 80 00 - Fax : 03 28 38 80 01

antenne.saintandre@mlmno.fr



pôle emploi

Pôle emploi, héritier de l'ANPE et des Assedic, reste l'interlocuteur privilégié pour votre recherche d'emploi. On y gère l'inscription et la gestion de la liste des demandeurs d'emploi, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation. Le versement des allocations, la prospection du marché du travail et la collecte des offres d'emplois. On y met également en relation l'offre et la demande d'emploi, en participant notamment à la lutte contre les discriminations à l'embauche et à l'égalité professionnelle.



La Ville Sympa...

La santé...

Lorsque l'on rencontre des difficultés, on a tendance à négliger sa santé. C'est un tort, car une mauvaise santé peut entraîner de nouveaux problèmes et nous faire retomber dans un cercle infernal.

La santé, cela passe souvent par la façon de se nourrir.

A Saint-André, certains dispositifs vous permettent de mieux maîtriser votre alimentation. Le CCAS organise des ateliers cuisine, où vous pouvez apprendre à cuisiner de manière équilibrée en maîtrisant votre budget, adopter des comportements sains en matière d'alimentation et d'hygiène de vie. Des mères de famille se retrouvent ainsi une fois par mois autour de cette activité conviviale.

N'oublions pas également le programme Vivons en Forme - VIF (anciennement Epode), auquel la ville adhère depuis maintenant plusieurs années.

Initialement instauré pour prévenir l'obésité des enfants, ce programme intéresse tout le monde, car l'obésité gagne du terrain et entraîne de nombreuses pathologies.

Renseignements : Le programme VIF - Vivons en forme !

Contact mairie : Dorothee Germain - Tél. 03 20 63 07 47

Mail : prevention.sante@ville-saint-andre.fr

Infos également disponibles sur www.vivons-en-forme.org

Quand vos difficultés entraînent un problème alimentaire vital, n'oubliez pas que des organismes sont là pour vous aider : il ne faut pas hésiter, par fierté, à faire appel à ces associations qui peuvent vous apporter une aide passagère, on attendant de rebondir : les Restos du Cœur, le Secours Populaire. Cette dernière association tient des permanences régulières à Saint-André, notamment une fois par mois à la salle Wauquier.

**Adressez-vous au 03 20 51 60 49,
ou au 254, rue du Général-Leclerc.**

A noter que si vous avez la chance d'avoir une situation stable, vous pouvez aider ces associations qui ont toujours besoin de bénévoles ou de dons.



L'urgence vitale

Il ne faut pas hésiter, en cas d'urgence vitale, à faire appel aux services spécialisés :



Là, c'est souvent le rôle des témoins dans le cas de personnes en difficultés, sans domicile fixe, ou affaiblies, ou marginalisées.

Mais attention, il s'agit bien là d'urgence vitale : il n'est pas question de saturer d'appels le Samu, au risque de mettre en danger d'autres personnes qui ont réellement besoin de soins très rapidement. Il faut apprendre à déterminer le niveau de gravité de la situation, quitte à prendre l'avis de personnes plus au fait que soi-même.

... qui veut le rester !



La PMI : pour les enfants et leurs mères...

La Protection Maternelle et Infantile est là pour protéger la santé des enfants et des mères. Le rôle essentiel de la PMI se porte sur des mesures de prévention médicales, psychologiques, sociales et d'éducation pour la santé en faveur des futurs parents et des enfants. Elle gère aussi les actions de prévention et de dépistage des handicaps des enfants de moins de six ans ainsi que le conseil aux familles pour la prise en charge de ces handicaps. Enfin, elle a un rôle dans la surveillance et le contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, ainsi que des assistantes maternelles, et des actions d'aides aux familles.

Un peu de solidarité...

Ce dernier point nous amène à notre conclusion, à savoir que rien ne remplace la solidarité. Vous pouvez l'exprimer en aidant les associations caritatives, (bénévolat ou dons), en instaurant un climat d'entraide et de fraternité avec vos voisins et votre entourage. Vous pouvez donner des informations pratiques à ceux qui en ont besoin et qui n'ont pas forcément l'accès à ces données (adresses, numéros de téléphone, procédures). Sans aller jusqu'à l'ingérence dans la vie privée, si vous pensez que des personnes sont en réel danger, n'hésitez pas à faire un signalement en mairie ou au CCAS.

Une ville, c'est une communauté, et dans une communauté, il est bon que chacun se préoccupe de son voisin.



Tribune d'expression

Tribune de la majorité

Une seule priorité pour 2013 : les Andrésiens ! Cette priorité est inconditionnelle. Vous venez nous rencontrer : nous vous écoutons, nous agissons.

Budgétairement, cette volonté se décline, pour ce budget 2013, en deux domaines : la petite enfance d'abord, avec 400 000€ d'investissement. Offrir à nos enfants une restauration scolaire de qualité est LA priorité. La sécurité ensuite, pour prévenir, enrayer le sentiment d'impunité et aider l'élucidation en cas de délit. Lambersart, La Madeleine, Marquette sont équipées : la ville ne peut se transformer en zone d'ombre sur le trajet des délinquants. Enfin, un juste retour par rapport aux efforts consentis : une baisse annoncée du taux de la taxe d'habitation, dont l'importance reste à fixer avec précision.

Garder un budget d'investissement important, en ces périodes de rareté des finances publiques, est une gageure, et nous tenons bon la barre. Notre volonté d'animer, de dynamiser et d'embellir la ville est intacte, en associant le courage des choix budgétaires en temps de crise, et la préservation d'une capacité d'action pour améliorer votre quotidien : par des équipements publics de qualité, comme la piscine, l'école de musique ou le Zeppelin.

Notre équipe se tiendra toujours à votre disposition et à vos côtés pour essayer d'améliorer votre cadre de vie.

La liste « Pour le Saint-André que nous aimons »

Tribunes de l'opposition

Un gadget politique de communication.

Y aurait-il un sentiment d'insécurité à Saint-André la Sympha pour que Monsieur le Maire investisse 200 000€ dans la mise en place de la vidéosurveillance.

Les caméras ne peuvent être partout et tout couvrir. Que seront les zones non couvertes par ces yeux virtuels ? Y aura-t-il des zones sécuritaires et d'autres non ?

Un rapport du ministère de l'Intérieur montre que la vidéosurveillance n'entraîne pas de baisse significative des chiffres de la délinquance : l'impact des caméras est faible et vite contourné. Des villes commencent même à les désinstaller.

La police municipale joue son rôle de contact et de médiation avec les Andrésiens, mais n'oublions pas que la seule responsabilité de l'ordre public revient de droit à la police d'Etat, qui elle, a disparu de notre ville.

La liste « Saint-André demain, Saint-André devant »

Fin de la tva sociale de N Sarkozy. Voici les augmentations de tva de F Hollande. Elle passera de 19,6 à 20% et de 7 à 10% pour le taux intermédiaire. Pour les Français le coût sera de 7 milliards. En janvier F Hollande disait qu'une hausse de la tva est « inopportune, injuste, infondée et improvisée »

La liste « Saint-André autrement »

Recensement militaire : petit rappel de procédure

Les jeunes (garçons et filles) doivent se présenter à la mairie de leur domicile dans les 30 jours qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Ce recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il accomplisse sa journée « défense et citoyenneté ». C'est aussi grâce à ce recensement que l'inscription d'office sur les listes électorales s'effectue. Attention, tant que le jeune n'est pas recensé, il ne peut s'inscrire à aucun concours ou examen d'état (y compris le baccalauréat et le permis de conduire).



Recensement de la population

Autrefois exhaustif, le recensement de la population, depuis 2002, se fait annuellement sur un échantillon de 8% de la population, tout au moins dans les villes de plus de 10 000 habitants.

Cette année, **le recensement commencera le 17 janvier et se poursuivra jusqu'au 23 février**. Si vous êtes concerné en 2012 par cette opération, vous recevrez préalablement un courrier de la mairie. Puis, un enquêteur se présentera chez vous, muni d'une carte tricolore, avec photo et nom, pour vous déposer le dossier à remplir. Il vous donnera rendez-vous pour récupérer le document. Si vous rencontrez des difficultés pour remplir le dossier ou si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires, madame Régine Lefebvre pourra vous recevoir en mairie tous les jours jusque 17 heures sauf le jeudi après-midi.

Les données qui sont récoltées chaque année lors du recensement sont importantes, car elles permettent d'anticiper les besoins futurs de la population, notamment en matière d'équipement. Combien de places dans les écoles, dans les crèches ou dans les maisons de retraites seront nécessaires demain ? Que faudra-t-il prévoir dans les domaines du transport ou des équipements sportifs ? Seules les extrapolations obtenues à partir des données récoltées permettent de faire des projections dans les années à venir.

Aussi, nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez aux 2 agents enquêteurs (Pierre Debieuvre et Julie Erouart).

Le carnet

Naissances : Kenta Lédé Katsuy, le 19 juin - Sixtine Provoyeur, le 10 août - Louison Lahaye, le 3 septembre - Camille Gakyere, le 9 septembre - Timothé Boyaval-Sobezal, le 19 septembre - Enora Monfort, le 28 septembre - Arsène Brecville, le 4 octobre - Nolann Bouly, le 5 octobre - Emma Delesalle, le 5 octobre - Louise Denys, le 5 octobre - Rose Deloux, le 7 octobre - Rozane Colin, le 8 octobre - Sully Gardien Kerckhof, le 26 octobre - Robin Bagou, le 17 octobre - Soline Poittevin, le 30 octobre - Niels Verbeke, le 17 novembre.

Mariages : Marc Fontanetta et Julie Dumont le 13 octobre - Pierre-Yves Fosse Tiedrez et Sylvie Poirier, le 10 novembre.

Décès : Jean Verbruggen, le 31 août - André Gillon, le 9 septembre - Ginette Croutel veuve Lechantre, le 10 septembre - Daniel Richard, le 11 septembre - Michel Lancelot, le 12 septembre - Michel Filipczak, le 25 septembre - Adrien Havez, le 12 octobre - André Coquelle, le 17 octobre - Benoît Evrard, le 25 octobre - Josiane Rodrigues veuve Wawrzynowicz, le 30 octobre - Léonie Huard, le 1^{er} novembre - Michel Busschaert, le 2 novembre - Noëlla Cornet, le 3 novembre - Dominique Pecqueur, le 8 novembre.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable

Permanences de l'Espace Info-Energie



Les Espaces Info-Energie sont un réseau national d'information et de conseil pour les particuliers sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Ils assurent un service gratuit, neutre et indépendant. Ils sont soutenus par l'ADEME, la Région Nord Pas de Calais et les collectivités locales.

Dans chaque Espace Info-Energie (EIE), des spécialistes vous informent et vous conseillent :

- Quelle énergie est la moins chère ?
- La moins polluante ?
- Pourquoi et comment isoler mon logement ?
- Le chauffage ou le chauffe-eau solaire, ça fonctionne dans le Nord ?
- Les pompes à chaleur aérothermiques, ça marche en hiver ?
- Comment construire ou rénover une maison en BBC ?
- Quelles sont les aides financières accordées pour mes travaux ?



Les prochaines permanences auront lieu à la mairie de Saint-André les mardis 8 et 22 janvier, 12 et 26 février, 12 et 26 mars.

Vous devez auparavant prendre rendez-vous à l'Espace Info Energie Alliance Nord-Ouest de l'ADIL auprès de Julie Dufromont au 03 62 53 25 17 ou jdufromont@adilnord.fr

Des composteurs collectifs pour le Béguinage...

Les services municipaux ont installé des composteurs collectifs au sein du Béguinage. Il faut savoir que 25 à 30% des déchets ménagers qui partent dans nos poubelles pourraient être recyclés dans des composteurs. Les composteurs installés au béguinage vont permettre à nos aînés de traiter de façon écologique leurs déchets alimentaires. En effet, le compostage est une pratique accélérant le processus naturel de décomposition de la matière organique en sels minéraux et en humus. Il reproduit donc le cycle naturel de la matière. Et au printemps, les résidents du Béguinage pourront récupérer du terreau pour leur jardinières ou leurs potagers.



Quoi de neuf à la piscine ?

La piscine de Saint-André sera fermée pour vidange et travaux du 24 décembre 2012 au 6 janvier 2013. La réouverture se fera dès le lundi 7 janvier. Notez également que de nouveaux créneaux horaires ont été ouverts les lundis et mardis à partir de 16h, pour le public, et des nouveaux créneaux pour les leçons de natation le mercredi après-midi de 14h à 18h. La piscine propose d'ailleurs un stage de natation pendant les vacances de février (apprentissage et perfectionnement), du lundi 18 février au vendredi 1^{er} mars de 9h à 10h, de 10h à 11h ou de 11h à 12h.

Renseignements
au 03 20 51 66 69.



Réconciliez-vous !

Vous êtes en désaccord avec une personne, un commerçant, une entreprise, un propriétaire, un locataire... Avant de vous tourner vers un avocat, tentez un accord amiable. Benoît Blondeau, conciliateur de justice, vous reçoit confidentiellement lors d'un entretien gratuit, en mairie, sur rendez-vous. Le conciliateur de justice, bénévole présentant toutes les garanties d'impartialité, est tenu au secret professionnel. Il peut intervenir dans les domaines suivants : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture...

Les permanences ont lieu un mercredi sur trois, à partir de 14h30.
Prenez rendez-vous auprès de l'hôtesse d'accueil de la mairie au 03 20 63 07 50.

Agenda

6 janvier

Galette des rois de l'UNC/AFN, salle Wauquier.

12 janvier

Spectacle « Samedi de l'Opérette » à 15h30, salle Wauquier.

13 janvier

Concert de la chorale « Avec ton Chœur », salle Wauquier.

15 janvier

Cérémonie des vœux pour les habitants des quartiers Centre, Bel-Air, Carnot et Filature à 19h, salle Wauquier.

17 janvier

Vœux et thé dansant du Club des Seniors, salle Wauquier.

18 janvier

Cérémonie des vœux pour les habitants du quartier Sainte-Hélène à 18h30, salle Saint-Jean.

19 janvier

Théâtre d'impro : le GIT, salle Wauquier.

21 janvier

Cérémonie des vœux pour les habitants du quartier Vertes-Feuilles - 2^{ème} DB à 18h30, local des Vertes-Feuilles.

Du 24 janvier au 7 février

Festival Blues à 20h30, salle Wauquier.

25 janvier

Cérémonie des vœux pour les habitants des quartiers Yser-Peupliers, Corbeau et Grand Saint-André, La Cessoie à 18h30 au restaurant des Peupliers.

26 janvier

Vœux du Cercle Saint-Jean, salle Saint-Jean.

9 février

Soirée familiale de l'USSA Gymnastique à 19h, salle Wauquier.

16 février

Loto de l'USSA Football à 18h, salle Wauquier.

23 février

Exposition de Nord Promotion Loisirs, salle Wauquier.

Soirée familiale de Saint-André/Wieliczka, restaurant des Peupliers.

26 février

Don du sang de 10h à 13h et de 15h à 19h, salle Wauquier.

Piscine'Pop'up !

Dans le cadre de Lille 3000, Saint-André vous propose un Pop'up à la piscine du 11 au 13 janvier.

Un Pop'up, direz-vous ? Il s'agit d'un événement artistique ponctuel, dans un lieu particulier propice à certaines réalisations éphémères.

A Saint-André, cela se passera à la piscine, vendredi 11 janvier 2013 de 20h à 22h, samedi 12 de 17h à 23h et dimanche 13 de 17h à 22h. Le Belvédère recevra aussi quelques animations le dimanche.

Le programme nous réserve toutes sortes de surprises : que diriez-vous de prendre un thé psychédélique en compagnie des personnages de Starwars, d'écouter un concert aquatique ou de prendre un verre sous l'eau ? De vous offrir un petit cours d'aqua-gym zen, de vous déchaîner avec un DJ qui se mouille vraiment, ou d'admirer des performances d'artiste... très performantes ?

Si ça vous tente, rendez-vous à la piscine, en maillot pour ceux qui aiment vraiment l'eau... ou habillés, si vous préférez les berges !



Seven Nights to blues 2013 : « les enfants du blues »

Le festival Blues revient à Saint-André pour sa 7^{ème} édition, pour le plus grand bonheur des amateurs du genre ! Le thème de cette année, « les enfants du blues » - comprenez que les héritiers des plus grands noms du blues seront là - sera décliné, pour aller jusqu'au bout de l'idée, en version scolaire, avec des concerts donnés aux élèves des écoles andréziennes.

Et voici le programme :

jeudi 24 janvier
 > **Hypnotic wheels**
 Salle André-Wauquier à 20h30
 Puisant aux sources des musiques populaires issues du Mississippi, du centre de la France et d'Afrique, **Hypnotic Wheels** produit le plus organique des blues, surprenant, authentique et innovant à la fois.
Tia, à la guitare et au chant, fait le lien entre la calebasse africaine de **Marc Glomeau** et la vielle à roue électro-acoustique de **Gilles Chabenat**.

vendredi 25 janvier
 > **Mitch Kashmar et John Marx**
 Salle André-Wauquier à 20h30
Mitch Kashmar, un des plus émouvants et puissants chanteurs du blues actuel, qui a joué avec certains des musiciens blues les plus influents, et grand harmoniciste, partagera la scène avec **John Marx**, guitariste de renom, au style alliant le swing, le shuffle mais aussi le funk...

samedi 26 janvier
 > **Mike Sanchez and his band**
 Salle André-Wauquier à 20h30
 Chanteur, pianiste et guitariste britannique, **Mike Sanchez** est l'un des plus stimulants et charismatiques artistes du rythm'n'blues et du rock n'roll actuels. Sa réputation de bête de scène lui a valu une multitude de fans. Il sera accompagné de **Tom Bull** à la guitare, **Nick Whitfield** à la basse, **Mark Morgan** aux percussions, **Nick Lunt** au saxophone et **Drew Davies** au saxophone ténor.

samedi
2
février

> **Nathan James & the rythm scratchers**
 Salle André-Wauquier à 20h30

Artiste original, **Nathan James** s'est créé une identité musicale grâce à des instruments conçus et réalisés par ses soins. Héritier des grands maîtres du blues acoustique des années 20, il n'hésite pas à mêler à ce style des effluves de blues électrique mais aussi de rythm'n blues des sixties !
 Il sera accompagné de **Troy Sandow** à la basse et à l'harmonica, et de **Marty Dodson** aux percussions.

mercredi
6
février

> **Mick Clarke**
 Salle André-Wauquier à 20h30

Membre fondateur de Killing Floor, l'un des groupes fers de lance du blues boom anglais, **Mick Clarke** entame une carrière solo au début des années 80. Il se fait remarquer aux USA lors de multiples passages auprès de **Johnny Winter** ou de **Canned Heat**. Pour cette soirée, il sera accompagné d'**Eddie Masters** à la basse, et de **Chris Sharley** aux percussions.

jeudi
7
février

> **Layla Zoe**
 Salle André-Wauquier à 20h30

Souvent décrite comme la réincarnation de Janis Joplin, **Layla Zoe** est considérée comme l'une des pépites du blues canadien.
Layla Zoe est l'une des nouvelles forces du monde blues que le Seven Nights to Blues ne pouvait ignorer !

jeudi
7
février

> **Sugaray Rayford**
 Salle André-Wauquier à 22h00

Quand **Sugaray** s'attaque à une chanson, vous ne l'entendez pas seulement, vous la ressentez. Bête de scène hors du commun, doté d'une voix aussi puissante qu'il est grand, ce Texan a un style qui n'est pas sans rappeler Muddy Waters et Otis Redding.
 Sur scène avec lui, vous découvrirez **Shawn Pittman** à la guitare et au chant, **Willie « Wuff » Maze** aux percussions et au chant, et **Erkan Özdemir** à la basse.

Tarifs : 12€ (places assises) 18€ (places à table), pour la soirée du 7 février : entrée unique 16€ (places assises). Réservations : sur nouveaumondeblues@yahoo.fr. Paiement sur place - tickets délivrés 30 minutes avant le début du concert (merci de présenter l'accusé de réception de la réservation).
 Pour tout renseignement supplémentaire : nouveaumondeblues@yahoo.fr ou au : 06 98 97 97 17 de 10h à 20h15 chaque jour (y compris le week-end).





Programme de l'École de musique

En ce début d'année 2013 qui marquera son 50^{ème} anniversaire, l'école de musique vous propose plusieurs spectacles.

- > Le 21 janvier à 20h salle Wauquier, l'ensemble de cuivres intercommunal (direction Jérémie Sarzy) invite le Brass Band de La Gorgue (direction Vincent Meurein). Ça va swinguer à Saint-André !
 - > Le 10 février à 16h30, salle Wauquier, c'est à un Concert-Rencontre que les orchestres à vent de Saint-André et de Wattrelos vous convient, sous la direction de Jean-Marc Wagée et de Guenaël Catteoin.
 - > Enfin, le 12 mars à 18h, toujours salle Wauquier, vous assisterez à « Mon Premier Concert ». Les élèves de l'école ayant débuté un instrument en septembre vous invitent à venir constater leurs progrès.
- Le programme complet de l'année est disponible à l'école de Musique et à l'accueil de la Mairie.

Renseignements supplémentaires : école de musique de Saint-André au 03 20 40 76 91 (l'après-midi)

Nord Promotion Loisirs : du pain sur la palette...



La traditionnelle exposition de Nord Promotion Loisirs aura lieu le samedi 23 février. Cette manifestation vous permettra de découvrir les artistes à l'œuvre : ils vous feront découvrir leurs peintures et

objets d'art, et vous pourrez étudier leurs techniques. L'association organise l'exposition en partenariat avec le CCAS, l'Ehpad du Clos Fleuri, et les enfants du foyer Pestalozzi.

Thème retenu cette année : « les Saveurs et le Pain ». Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire auprès de Jeannine Coquelle au 03 20 40 73 80, ou au CCAS, jusqu'au 18 février.

Sinon, n'hésitez pas à venir admirer les œuvres exposées. Un hommage sera rendu à cette occasion à André Coquelle, ancien membre assidu de l'association, disparu en novembre.

Le GIT : Groupe d'Intervention du Terril...

Que cache cet acronyme mystérieux ? C'est tout simplement le nouveau nom de la ligue d'improvisation (anciennement la Décade) que nous connaissons depuis de nombreuses années à Saint-André. Ils nous reviennent pour un nouveau spectacle ce samedi 19 janvier, salle André-Wauquier où ils affronteront de redoutables adversaires !

Le principe du théâtre d'improvisation ? Et bien, rien n'est prévu à l'avance et tout peut arriver après que l'arbitre rayé de blanc et de noir a tiré au sort le thème, la catégorie (Molière, Shakespeare, Contes et Légendes, Bande annonce de pub...), la durée et le nombre de joueurs. Dès lors, il laisse 20 minuscules secondes aux joueurs pour imaginer l'esquisse d'un « début de commencement » de l'histoire qu'ils vont écrire sous les yeux des spectateurs.

Le « combat » est divisé en trois périodes de 30 minutes. Les spectateurs devront, entre deux éclats de rire, départager la meilleure des deux équipes en votant à l'aide du carton qui leur sera remis à l'entrée, à moins qu'ils ne préfèrent jeter la pantoufle qu'on leur aura confiée s'ils trouvent que l'improvisation a du mal à démarrer...

Samedi 19 janvier 20h30 salle André-Wauquier, renseignements sur : www.improgit.com, ou par mail : git.impro@gmail.com



Éclats de vie

Des diamants pour Marie-Françoise et Maurice

C'est à la Croix Rouge que Marie-Françoise Hammond et Maurice Facon se sont rencontrés : ils y étaient tous deux secouristes, et Maurice a même été instructeur. Ils ont été récompensés du diplôme et de la médaille de la Croix Rouge.

M. et Mme Facon sont également bien connus de l'association Loisirs en Couleurs, qu'ils fréquentent depuis les débuts. Ils sont bénévoles à la paroisse Saint-Paul (Maurice a été choriste et Marie-Françoise organiste). Côté carrière, Madame a été employée de banque avant de s'occuper de l'éducation de ses enfants et Monsieur était graphiste/concepteur.

Andrésiens depuis 1965, Monsieur et Madame Facon ont fondé une famille de 3 enfants et 7 petits-enfants, qui ont fêté avec eux ce 3 novembre, 60 années de vie commune.





Semaine de la solidarité

A Saint-André, la solidarité, ça a commencé dès le mois de septembre par la distribution d'un agenda solidaire à tous les collégiens de Saint-André.

Objectif : tout au long de l'année, se rappeler les petits écoliers des pays en voie de développement, qui n'ont pas les mêmes chances qu'eux, qui parfois n'ont même pas de quoi se nourrir ou se vêtir.

C'était le principe même de la Semaine de la Solidarité Internationale que de sensibiliser les gens aux différences entre les pays et les peuples et leur donner des pistes pour être plus solidaire au quotidien.

Les collégiens ont été également sollicités pour participer à un concours de clips sur les inégalités filles-garçons en matière d'éducation, et à un « repas insolent ».

L'association Grim d'Folie a rejoué pour le public andrésien le « Père Noël est une ordure ». Ce qui finalement va se démentir, puisque la recette de la pièce a été remise à la Goutte d'eau, association caritative créée par des étudiants en médecine et dont les actions s'inscrivent dans le cadre de la solidarité internationale à travers des préoccupations sanitaires, éducatives, culturelles et agricoles.

L'association Afrokan pour sa part, a donné un magnifique spectacle coloré et dynamique, dans un esprit d'échange culturel. Un jeu de piste sur le marché du mardi a permis aux Andrésiens de tester leurs connaissances sur le commerce équitable.

Même les plus petits ont participé à la semaine en créant une solisphère, exposée dans le hall de la mairie du 17 au 24 novembre. Mais qu'est-ce qu'une solisphère ? Simplement une représentation symbolique de la planète. A Saint-André, elle comportait les caractéristiques de ses différents continents. La mise en place de ces solisphères dans toutes les villes participant à la semaine a été le coup d'envoi de ces cérémonies nationales.



Les beaux Allumoirs...

« Vive les allumoirs ma mère, vive les allumoirs ! On les allume quand il fait noir, vive les allumoirs ! Et on s'en fout, si l'allumoir brûle, et on s'en fout, on ira jusqu'au bout ! »

Avis aux anciens de Saint-André qui se souviennent encore de l'air de cette chanson : qu'ils la transmettent aux enfants qui, chaque année, viennent célébrer cette fête sans trop savoir à quoi elle correspond.

Autrefois dans les alentours de Lille, quand l'automne revenait et que les jours raccourcissaient, les enfants fabriquaient des lampions avec des betteraves et rejoignaient leurs pères qui travaillaient tard sur leur métier à tisser. Il n'y avait pas toutes les lumières d'aujourd'hui : lampadaires, vitrines... et il faisait vraiment noir !

Cette tradition est présente dans toute la Flandre, avec des variations locales : Saint-Martin dans le dunkerquois, les Guénels dans le boulonnais. Et Halloween n'est rien d'autre que l'avatar américain de la version anglo-saxonne de cette très vieille coutume celte. Coutume liée à de vieux rites de conjuration de la nuit et de la famine. Aujourd'hui, il ne reste plus que l'amusement, et pour cette version 2012, les enfants ont dansé avec la fanfare, gagné des cadeaux au concours du plus bel allumoir, et admiré le feu d'artifice, agrémenté pour la première fois, d'un son et lumière sur la façade de l'école de musique.

Bravo aux 10 gagnants du concours : Suzanne Dupuis, Judicaëlle Bouche, Maelyne Soboezaz, Siméon Gaillègue, Maxime Nesslany, Arthur Leroux, Eden Vanderhelle, Hugo Jobert, Salomé Septeh, Sam Huistardi.



Le coup du lacet...

Comment aborder une jeune inconnue qui ne répond pas aux saluts d'une bande de garçons en route pour le cinéma ? Marceau Fromont a trouvé la solution en faisant semblant de remettre son lacet pour rester en arrière et entamer la conversation... Bonne méthode puisque 66 ans après cette rencontre, M. et Mme Fromont viennent de fêter leurs noces de diamant !

Eliane Villette et Marceau Fromont habitaient à l'époque 2 petites villes voisines, Vendegies sur Ecaillon et Sommaing sur Ecaillon. Madame a fait une carrière de tailleur, et monsieur, de comptable. Après s'être installés à Saint-André pour faciliter les études de leurs enfants, Marceau s'est reconverti dans l'entreprise Fichaux où il réceptionnait les cafés, et Eliane a travaillé chez Jacques Donnay, à Lille.

M. et Mme Fromont aiment la nature, le jardinage et les sorties à la campagne. Ils ont eu 2 fils qui leur ont donné 3 petits-enfants. Les élus de Saint-André les ont reçus le 22 septembre dernier pour fêter ce bel anniversaire.



Semaine Bleue : vieillir et agir ensemble...



D'année en année, le succès de **la semaine des retraités** et des personnes âgées ne se dément pas à Saint-André, voire même, il s'amplifie.

Depuis février, le CCAS et les aînés préparent ce rendez-vous incontournable. **On a battu en 2012 un record de participation.**



Le coup d'envoi a été donné le 13 octobre avec notamment un thé dansant en musique country. Le lendemain, c'est l'Atelier chansons de Saint-André qui donnait son traditionnel spectacle : cette année, ambiance café concert avec « Good music O Caf'conc' ».

Ensuite se sont succédés : un après-midi jeux et loto musical à l'Ehpad du Clos Fleuri, un repas cabaret au Canon d'Or, un show interprété par les aînés de « la Compagnie du rire », un repas dansant italien, une sortie ciné...



Pour finir la semaine en beauté, le second week-end s'est ouvert sur une expo-vente d'objets et de vêtements créés par les aînés et vendus au profit des « Clowns de l'Espoir ». Puis, un spectacle inédit de cirque, « Cirq'ensemble » qui a réuni toutes les générations : nos aînés, les ados, et les enfants du foyer Pestalozzi. Spectacle qui a reçu un très bon accueil.



Enfin, ce fut la clôture avec les traditionnels jeux Intervilles. La tradition étant aussi que Saint-André... a encore une fois gagné !

Bravo à nos anciens qui se montrent chaque année au meilleur de leur forme et de leur bonne humeur !



Si vous avez apprécié le concert de l'Atelier chansons et si vous aimez chanter, sachez que la troupe recherche un baryton ou un ténor. Les répétitions au Foyer Restaurant Gaston Catoire ont d'ores et déjà permis aux chanteurs de travailler sur le répertoire musical pour le spectacle de 2013. Depuis plusieurs années, l'Atelier chanson connaît un vif succès sur le territoire, ainsi pour rejoindre la troupe, n'hésitez pas à prendre contact auprès du CCAS Département Seniors au 03 20 21 81 37.

Brèves de ville

Banquet des Anciens combattants

Il y a 90 ans que la journée du 11 novembre a été instituée « journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la Paix ». Cette année, **le Parlement a fait du 11 novembre une journée d'hommage à tous les Morts pour la France**. Cette loi confère à cette célébration du 11 novembre une solennité encore plus grande.

Désormais, le 11 novembre célèbre à la fois l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts tombés pour la France depuis, quelque soit le conflit.

La ville de Saint-André a invité ses anciens combattants à commémorer cette date lors de protocoles militaires au cimetière, notamment face au monument aux morts de 14-18, puis devant le monument aux morts du parc Vandame, dont les inscriptions ont été tout récemment peintes afin de faciliter leur lisibilité. Les anciens combattants andrésiens ont ensuite partagé le traditionnel banquet à la salle André-Wauquier.



Cérémonie de remise des prix des Maisons et balcons fleuris

Le 13 octobre dernier a eu lieu la cérémonie de remise de récompenses des maisons et balcons fleuris. Les Andrésiens aiment les fleurs et ça se voit ! Ils participent sans aucun doute au maintien des 3 fleurs que la municipalité a obtenu pour ses efforts d'embellissement, avec notamment ses 2 500 arbres, ses 20 000 plantes et fleurs et ses 250 000 m² d'espaces verts entretenus par le service environnement.

A travers les 5 premiers lauréats : Robert Pitteloen, Richard Izbebski, José Fernandès, Bernard Minet et Patricia Bogaert, ce sont tous les Andrésiens fleuristes et jardiniers qui sont remerciés lors de cette cérémonie. Des cadeaux ont été remis à chaque participant.

Bravo à chacun !



Premier « Samedi de l'opérette » réussi !

Pour inaugurer la série des « samedis de l'opérette », Jean-Marie Truffier et les chanteuses et musiciens de sa compagnie « opérettes en fête », ont fait la part belle tout particulièrement aux œuvres d'Offenbach. Celui-ci est souvent considéré comme l'« inventeur » des opérettes, bien que ses premières œuvres étaient en fait des « opéras-bouffes », les deux genres s'étant ensuite confondus.

L'opéra-bouffe se présentait au départ comme une parodie de la mythologie, et obtenait souvent un accueil mitigé voire hostile de la part des intellectuels de l'époque. De là vient peut-être la réputation d'« art mineur » des opérettes. Pourtant, pour apprécier les subtilités de la satire, encore faut-il connaître ses classiques !

Donc, aucun scrupule à avoir et ne boudons pas notre plaisir, surtout lorsqu'il s'agit de fredonner tous en chœur les airs les plus connus des grandes opérettes, comme l'ont fait les spectateurs de ce premier opus !

Avis donc aux amateurs de tous âges et tous horizons : la prochaine édition aura lieu le samedi 12 janvier, à 15h salle André-Wauquier.

Renseignements au service
animation/culture : 03 20 63 07 46.





Près de 8 000€ récoltés aux Virades de l'Espoir

L'association andrésienne « Vaincre la Mucoviscidose » continue chaque année d'organiser les virades de l'espoir pour récolter des fonds destinés à la recherche contre cette terrible maladie génétique. Des activités sont proposées à ceux qui veulent faire un geste, si minime soit-il, pour contribuer à cette recherche : courses, jeux, bal country, concours de pétanque... Grâce aux nombreuses adhésions, l'association a récolté 7 600€. Bravo et merci à tous les participants.



Tout sur la musique de Saint-André

Les curieux qui ont visité l'exposition proposée par le Syndicat d'Initiative au mois de novembre connaissent désormais tout de l'histoire de l'harmonie de Saint-André. Harmonie qui d'ailleurs, a été créée sous le nom de « fanfare de Saint-André » à une date encore plus forte que Marignan : le 8/8/1888 ! Impossible d'oublier... C'est Pierre Scalbert qui en fut le 1^{er} Président (pendant près de 50 ans !) et Georges Gadenne le 1^{er} chef. Si vous habitez dans cette rue, vous savez maintenant pourquoi elle porte ce nom...

La fanfare connut des aléas au cours de son existence : les 2 guerres mondiales notamment, vinrent l'endeuiller et mettre un frein à ses activités. Elle reprend de la vigueur en 47 en participant à un concours de la Confédération Musicale de France à Hirson, devient Batterie-Fanfare en 1959, et, en 1968, Guy Denys, 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris en prend la direction jusqu'en 76. C'est sous sa baguette que l'ensemble devient harmonie.

En 1988, l'harmonie municipale fête ses 100 ans, avec la musique des troupes de la Marine. L'année suivante, elle est dissoute. Mais la musique n'en a pas moins toujours conservé

une place importante à Saint-André grâce aux ensembles et orchestres de l'école de musique. Ecole de musique dont nous fêtons l'année prochaine les 50 ans. Rudy Delaplace, adjoint à la culture, l'a évoqué lors de son discours d'inauguration de l'exposition, en donnant dès à présent rendez-vous à chacun en 2013 pour célébrer dignement cet anniversaire.

Le vernissage de l'exposition s'est terminé par un mini-concert donné par des anciens de l'harmonie réunis pour l'occasion.



Un peu de fantastique dans nos lectures...

En écho à Lille 3000, le fantastique s'invite dans les animations proposées par la bidOthèque, avec tout d'abord une innovation cette année : **l'ouverture d'un concours d'écriture pour les 8-11 ans.**

Les enfants sont invités à imaginer une histoire à partir d'un album sans texte disponible à la bidOthèque. Pour participer, il suffit d'envoyer ou de ramener son récit à la bidOthèque pour le mois d'avril au plus tard. Les enfants peuvent participer seuls ou en groupes. Un partenariat a été instauré avec les écoles primaires de la ville pour ce concours.

Par ailleurs, la bidOthèque renouvelle son prix des lecteurs, avec cette année, une nouvelle section, le « **prix des lecteurs ados** ». Destinée aux 11-15 ans, cette manifestation permet aux adolescents de voter pour leur livre préféré parmi les 4 romans « fantastique » sélectionnés par les bibliothécaires andrésiens. Ces ouvrages sont en prêt à la bidOthèque.

La délibération aura lieu au cours du mois d'avril.

La 2^{ème} édition du Prix des lecteurs destinée aux adultes, se déroulera selon le même protocole : 4 romans sélectionnés par le Cercle des Lecteurs sont disponibles à la bidOthèque, et la rencontre-échange pour la désignation du prix aura lieu également en avril.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à la bidOthèque au 23 rue Alsace-Lorraine www.labidotheque.fr tél. : 03 20 51 66 67 ou contact@labidotheque.fr



Vacances sportives pour les petits footballeurs andrésiens...

Après le succès de la première édition, l'USSA Football a réitéré le stage de perfectionnement proposé aux jeunes débutants du club (U7 à U11). Ainsi, 38 petits footballeurs des écoles primaires se sont retrouvés tous les après-midi pendant une semaine lors des vacances de la Toussaint pour développer leur technique dans une ambiance détendue, mais néanmoins respectueuse des règles de vie propices à l'épanouissement à travers le sport.

C'est Jason Dewulf, éducateur diplômé, qui a entraîné les jeunes stagiaires. Les familles des enfants ont pu se rendre compte grâce à ce stage, des compétences, de l'expérience et de l'investissement des cadres techniques du club. En guise de félicitations et d'encouragements, Damien Houzet, président de l'USSA foot, a remis à chaque stagiaire un cadeau de fin de stage.



Bon Voisinage...

L'association des Résidents de la rue Georges-Maertens a changé de bureau. Désormais, c'est Jean-Claude Cattelet qui a repris la présidence, M. Jaccoud devenant vice-président.

Rudy Llorente est trésorier et Brigitte Delbarre, secrétaire.

Si vous êtes intéressés par cette association et les manifestations qu'elle propose.

Vous pouvez vous adresser à M. Cattelet au 03 61 92 44 60.

Réfection de la chaussée rue de Lambersart

L'enrobé de la rue de Lambersart a été rénové au cours du mois de novembre. Cette nouvelle chaussée a été prise en charge par Lille Métropole Communauté Urbaine.



Fin de Travaux dans le quartier Chanzy

D'importants travaux de voirie ont été effectués rue Chanzy et rues adjacentes. Ces travaux ont permis l'embellissement des trottoirs, des chaussées et le renforcement de la sécurité des piétons et des cyclistes, pour une amélioration globale du cadre de vie.



Nouvelle crèche : les 1^{ers} pas...

Les travaux de la crèche sont finis et les petits bout'choux l'ont déjà investie. Nous vous reparlerons plus longuement de ce nouveau bâtiment à l'occasion de son inauguration, prévue pour le début de 2013.

Vous jugerez déjà avec ces photos de la qualité de la réalisation.



Une nouvelle piste cyclable à Saint-André...

Les adeptes de la petite reine seront heureux d'apprendre qu'une nouvelle piste cyclable va faciliter leurs cheminements entre Lille, La Madeleine et Saint-André. En effet, une piste est en cours de construction depuis le carrefour de Coubertin à Lille, le long du boulevard Schuman. Cette piste va suivre le boulevard jusqu'à Saint-André, en passant devant le terrain d'accueil des gens du voyage. Juste avant l'échangeur du Pont Royal, elle bifurquera vers la droite pour rejoindre le cheminement piéton le long de la Deûle. De nouvelles belles balades en perspectives...



Daniel Wepierre : révéler les talents cachés...

Vous avez découvert Daniel Wepierre dans le dernier Saint-André Magazine, dans l'article consacré à son intervention à l'école de la Cessoie, intervention au cours de laquelle il a raconté son enfance durant la seconde guerre mondiale à des petits écoliers de l'âge qu'il avait à l'époque. Mais Daniel a d'autres cordes à son arc, notamment dans le domaine du soutien scolaire.

Originaire de Mons, Daniel Wepierre est Andrésien depuis 1967, date à laquelle il emménage dans le quartier du Pont-Royal.

Monsieur Wepierre a effectué sa carrière professionnelle dans le bâtiment (chauffage et climatisation de grands ensembles). Il a notamment participé à la construction de la 1^{ère} piscine à chauffage solaire de France.

En retraite depuis 20 ans, Daniel a souhaité s'investir dans le bénévolat : « Rien de tel pour se maintenir en forme, et continuer à faire fonctionner les neurones ! »

Bénévolat dans de nombreux domaines, mais essentiellement dans l'éducation et l'éveil des enfants. Il a par exemple animé un atelier autour de sa spécialité : les chauffe-eau solaires ; c'était en 2010 à l'école de La Cessoie. Mais la plus grande part de ses activités, Daniel la réserve au soutien scolaire : il aide les jeunes collégiens qui se débattent avec les mathématiques ! Son principe ? Aucun enfant n'est stupide : le tout est de prendre le temps de trouver la façon d'expliquer, et c'est souvent en partant du concret pour aller vers l'abstrait que les choses se décantent.

« Simplement, je dis aux élèves - 2 maximum par séance - que je ne veux pas entendre « les maths, je n'y connais, rien », je veux juste qu'on écoute. Ensuite, il y a une relation de confiance qui s'instaure avec les élèves : je ne suis ni un parent, ni le professeur, cela permet d'ouvrir le dialogue plus facilement. »

Aider les enfants à s'en sortir, c'est capital pour Monsieur Wepierre : « Celui qui est au fond du trou, faut aller le repêcher. Un beau souvenir ? Un jeune pour lequel j'ai mis 6 semaines à lui faire comprendre les équations à 2 inconnues, et que j'ai revu quelques années plus tard : il venait de décrocher le bac ! »

Un sentiment d'utilité que Daniel ressent aussi lorsqu'il collabore avec la principale du collège Matisse de Lille à des spectacles conçus et animés par les enfants en difficulté scolaire qu'il a envie de voir « grandir » : « ils écrivent des textes, montent la pièce et jouent sur scène : c'est une bonne façon de révéler les talents cachés. »

Daniel Wepierre s'occupe aussi de l'association de l'école du Sacré-Cœur de Lambersart dont il est président. Et, comme il ne sait pas s'arrêter, il voyage, entraîné par son épouse, dans de nombreux pays où il peut donner libre court à une autre passion : la photo !

Cet Andrésien est ce que l'on peut appeler un retraité actif !



L'avenir de nos jeunes...

Une clé USB offerte par la ville... →→



A l'adolescence, les enfants – et leurs parents ! – se posent de nombreuses questions sur leur avenir professionnel. Il n'est pas facile de s'orienter dans les méandres des études : voie générale, technologique, professionnelle, que choisir ? Surtout si l'on n'a pas d'idée précise de ce que l'on veut faire « plus tard ».

Pour éclaircir quelque peu le chemin, les services municipaux ont préparé une clé USB qui a été distribuée par les élus andrésiens aux élèves de 3^{ème} de la ville, clé dans laquelle ils trouveront de nombreux renseignements sur les parcours scolaires qui s'offrent à eux après le collège. Un récapitulatif des différents établissements : lycées et lycées professionnels, organismes d'aide à l'orientation ou à l'insertion, mais aussi des informations sur l'hôtellerie, le sport-étude, l'apprentissage, les études et le handicap... enrichissent les informations.

Bref, un outil fort complet qui sera très utile aux ados dans la détermination de leur cursus.



Un salon des étudiants...



Pour ceux qui sont un peu plus grands et s'inquiètent de leur orientation après le bac, le salon de l'étudiant et du lycéen est idéal pour apporter de nombreuses réponses.

C'est la 26^{ème} édition de ce salon qui se tiendra **du 17 au 19 janvier à Lille Grand Palais**. La spécificité 2013 sera un village thématique entièrement dédié aux métiers du transport et de la logistique.

Stands, conférences, tables rondes, rythmeront ces 3 jours à ne pas manquer, juste avant l'officialisation des souhaits post-bac.

Saint-André

Gagnez

Concours

Vous êtes toujours aussi nombreux à participer à notre concours et nous vous en remercions. Continuez de tenter votre chance, le sort vous sourira sûrement bientôt.

Voici les questions pour le tenter à nouveau :

1. **Comment s'appelle la représentation symbolique de la planète créée par les enfants des écoles lors de la semaine de la solidarité ?**
2. **Quels sont les 2 jours de la semaine où de nouveaux créneaux horaires pour le public ont été créés à la piscine ?**
3. **Quelle est la date de création de la fanfare de Saint-André ?**
4. **Quel est l'ancêtre de l'opérette ?**

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses **avant le 1^{er} février** :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 139, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex
- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » de septembre/octobre. **Gisèle Parent** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : 1996.
- 2 : Alcem.
- 3 : Peter-Olaf Hoffman.
- 4 : 25 à 30%.





Seven Nights to blues 2013 : « les enfants du blues »

Du 24 janvier au 7 février 2013

Saint  André

La ville sympa... qui veut le rester !